

CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 3 FÉVRIER À 20 H 30 PARC CULTUREL DE RENTILLY - MICHEL CHARTIER



Penser l'avenir, c'est penser infrastructures, aménagement, cadre de vie. C'est aussi et avant tout penser à ceux qui le vivront. Enfants, parents et institutions : travaillons ensemble.

Jean-Paul Michel

Dans ce numéro



Les élèves de Crescendo ont reçu leurs instruments Page 3



Retour sur la conférence sur le harcèlement scolaire Page 4

Combien d'habitants à Marne et Gondoire ? Les chiffres par commune *Page 6*

Un questionnaire pour connaître vos habitudes à vélo *Page 2*

ACTUALITÉ

À vélo, est-ce pratique?

Marne et Gondoire lance une enquête sur les déplacements à vélo afin de mieux répondre à vos besoins. Que vous soyez cycliste aguerri, occasionnel ou que vous que ne soyez pas encore converti à la petite reine, vos réponses nous intéressent. Les 27 questions du formulaire en ligne peuvent se résumer ainsi : quelle est votre pratique du vélo et est-ce pratique de circuler à vélo dans Marne et Gondoire.

www.marneetgondoire.fr

Développer les déplacements à vélo est un objectif majeur de l'agglomération qui aménage des liaisons cyclables. La Maison des mobilités (Lagny-sur-Marne) prête des vélos gratuitement à la journée et accueille des ateliers d'auto-réparation.



Des arbres et tout revit

Les plantations ont commencé à la zone humide du quai de la Gourdine à Lagny, située à l'est, au niveau des bateaux de plaisance et baptisée Parc nature. Plus de 380 arbres en mottes y ont été acheminés ces deux dernières semaines, parmi lesquels des saules, érables, aulnes, merisiers, hêtres et chênes.

Ces plantations seront complétées par plus de 600 baliveaux et 600 arbustes choisis pour leur adaptation au milieu et aux espèces locales. Les plantations seront terminées début février.



Aubépine, églantine, cornouiller : attention à ne pas se planter...





RETOUR SUR

Cette semaine, les jeunes membres de l'orchestre Crescendo (créé par Marne et Gondoire pour les enfants novices en musique) ont reçu leurs instruments des mains des maires. C'est parti pour 3 ans d'apprentissage et de concerts. Allegro!





À Thorigny le 13 janvier

À Montévrain le 20 janvier



À Lagny, le 21 janvier

Christian Robache, maire de Montévrain :

«Soutenir un programme comme Crescendo est essentiel. Il ouvre des portes trop souvent fermées. C'est important pour les enfants, et pour leurs parents, qui sont au moins aussi heureux qu'eux!»

Edwige Lagouge, vice-présidente de Marne et Gondoire : «Il était primordial à mes yeux de continuer à travers Crescendo ce que nous avions initié avec Démos, programme que nous avions mené avec la Philharmonie de Paris.»



À Saint-Thibault, le 21 janvier

Alfredo, violoncelliste

«Dans la dynamique du groupe, chacun trouve sa place. C'est à nous, professeurs, de nous adapter au rythme d'apprentissage des enfants. Nous sommes aussi élèves en un sens! Mais je pense que c'est dans mes cordes car j'ai déjà participé au programme Démos.»



Un élève sur dix harcelé : stop!

Le 7 janvier, la ville de Saint-Thibault organisait une rencontre pour les parents d'élèves et les professionnels.



Sophie Gigon, inspectrice, Christian Martin, psychologue et Guillaume Courtois, chef de police municipale

10 % des élèves seraient en situation de harcèlement et 5 à 6 % en situation de harcèlement sévère (soit 700 000 élèves) selon les études de l'Éducation nationale. Faire baisser ces chiffres est une priorité nationale. 10 mesures sont entrées en application à la rentrée. Dans toutes les écoles, les personnels sont formés, le sujet est abordé lors des séances d'éducation civique, un concours d'affiches Stop au harcèlement, conçues par les élèves, a lieu chaque année en novembre.

Des élèves qui ont tout leur part à prendre. Refuser de s'associer aux mogueries des harceleurs, en parler à un adulte, voilà des gestes qui peuvent briser la spirale. «À deux ou trois, on est plus forts pour aller voir la maîtresse et lui dire 'Madame, untel ne va pas bien et on sait pourquoi', explique l'enseignant-ressource difficultés de comportement. Car le harceleur n'offre aucun répit à sa proie, que ce soit dans un recoin de la cour, dans les toilettes et même en classe, de manière discrète. «La trousse qui tombe par terre tous les jours, participe du harcèlement. Il faut inciter les élèves qui assistent à tout cela à ne pas s'y associer et à le signaler.»

Inspectrice de l'Éducation nationale, Sophie Gigon précise : «L'équipe enseignante est formée pour repérer et agir en cas de situation de harcèlement et remonter les faits à l'Inspection si nécessaire. L'enfant victime

ou les témoins doivent en parler à un adulte. Les parents ne doivent également pas hésiter à prendre contact avec l'enseignant ou la directrice.» Un couple dans la salle fait état de relations bloquées avec l'équipe enseignante. «Si les choses n'avancent pas, il faut demander la médiation d'un tiers tel qu'un représentant de l'Inspection ou en référer à l'inspecteur ou l'inspectrice», répond Sophie Gigon.

Responsable du pôle enfance et jeunesse à Saint-Thibault, Marthe Bordai insiste sur la nécessaire communication entre enseignants et personnel de la mairie : «nous avons en charge les mêmes enfants».

Dans les cas les plus graves de harcèlement, le procureur peut être saisi. Ce peut-être à l'initiative des parents : «il est possible de porter plainte, précise Guillaume Courtois, chef de la police municipale de Lagny. À partir de 13 ans, la peine est lourde et peut comporter de la prison. En deçà de 13 ans, les parents du harceleur s'exposent à une obligation de réparation du préjudice. Les élèves qui ont fait preuve de complicité ou simplement de passivité face une situation peuvent aussi être sanctionnés par la loi.»

Certains parents dans la salle s'interrogent sur les risques de représailles. «Les choses ne peuvent que se détériorer si on ne fait rien», répond Christian Martin, psychologue formateur à l'hôpital de Jossigny. «Il faut aussi se laisser une porte de sortie, comme

ZOOM SUR

changer l'élève d'établissement. Ce n'est pas une punition mais une nouvelle chance. On sort son enfant de la zone de danger. Rien qu'avoir cette option à l'esprit aide à mieux affronter la situation.»

Comment un parent peut parler à son enfant lorsqu'il se doute que quelque chose ne va pas à l'école ? «Dans la plupart des cas, il ne faut pas aborder la question de façon frontale mais parler des résultats scolaires en baisse qui vous inquiètent, de son manque d'attention, sa perte d'appétit. À ce sujet, repérez aussi les signaux physiques envoyés par l'enfant comme les douleurs récurrentes au ventre par exemple», conseille le psychologue.

Et pour éviter que son enfant ne devienne un harceleur ? «La surprotection de l'enfant, le fait de combler ses moindres désirs, de ne pas le sanctionner, le rend intolérant à la frustration et crée des failles narcissiques dans son développement. Celles-ci sont assez similaires à celles des harcelés. C'est pour cette raison que le harceleur repère facilement sa proie et que des harcelés deviennent parfois harceleurs.»

Pour conclure, l'inspectrice met en avant la nécessité de la coéducation entre parents et personnel enseignant : «Il faut trouver des solutions ensemble. Le bien-être et le bien-vivre à l'école passent par là.»

Non au harcèlement - Appelez le 3020



Le harcèlement, une spirale infernale

Le harcèlement est à distinguer du conflit entre élèves. Ses caractéristiques sont la répétition de la violence verbale, physique ou psychologique, avec une inégalité entre harceleur et harcelé, et la présence d'un public. Le harceleur tente de se restaurer psychologiquement lorsqu'il humilie, se moque, agresse une cible choisie, devant d'autres élèves qui l'approuvent voire l'encouragent. Il se sent fort et légitimé. Le harcelé, lui, n'est pas en mesure de réagir. Il est stupéfait, sidéré par ces agissements et l'attitude hostile du groupe. Il développe alors un sentiment de honte. Honte d'endurer ces brimades sans réagir, sentiment de plus en plus fort au fur et à mesure que celles-ci s'amplifient. Il peut aussi subir des menaces pour lui ou ses frères et sœurs, dans le cas où il parlerait. Plus le temps passe, moins il ose en parler. Il s'enferme alors, n'existe plus que par sa condition de harcelé. S'il tente malgré tout de se défendre et se fait réprimander, s'il tente d'en parler et que le fait est banalisé, il sombre encore plus. À qui et à quoi se raccrocher ? Au yeux du groupe, entité qui se construit autour de points communs et d'un bouc émissaire, il n'est plus une personne mais un objet. Il peut alors entrer sous l'emprise du harcelé et considérer qu'il est vraiment ce que les autres disent de lui. Une situation intenable qui peut conduire aux pires conséquences.

Le harceleur, lui, qui a repéré et exploite les failles psychologiques de sa victime, comprend que son jeu pervers est sans risque, presque permis... Sauf si les faits éclatent au jour et sont reconnus. Dans cette situation comme dans tant d'autres, à commencer par les femmes battues, briser la loi du silence est le début de la solution.

Les initiatives de Marne et Gondoire

Afin de développer l'empathie entre élèves et d'améliorer le climat scolaire, Cathie Rouillec, agent de la communauté d'agglomération, mène des séances dans les écoles. Dans sa besace, des outils ludiques dont un dérivé du jeu de l'oie, par lequel les élèves apprennent à mieux se connaître les uns les autres. Autre support, l'échelle de la colère qui permet aux élèves d'indiquer aux adultes dans quel état émotionnel ils se trouvent. Plusieurs écoles et centres de loisirs de Marne et Gondoire l'utilisent au quotidien.

Tél.: 01 60 35 43 51 - cathie.rouillec@marneetgondoire.fr





Le parvis ouest de la gare de Bussy-Saint-Georges a été achevé en décembre. Marne et Gondoire est co-maître d'ouvrage de la rénovation du pôle gare.



Le 23 janvier, Marne et Gondoire a reçu un prix «spécial climat» de la part du SDESM, le Syndicat départemental des énergies, pour son plan Climat, air, énergie.

PRÉCISEMENT

Combien sommes-nous?

Les populations légales millésimées 2017 sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Marne et Gondoire compte 107 000 habitants.

	2017	2012	2007		2017	2012	2007
Bussy-Saint-Georges	27 714	25 979	20 289	Pontcarré	2 267	2 047	2 015
Lagny-sur-Marne	21 601	20 649	20 651	Conches-sur-Gondoire	1 774	1 764	1 746
Montévrain	11 669	9 333	5 590	Chalifert	1 281	1 268	1 192
Thorigny-sur-Marne	10 266	9 249	9 488	Gouvernes	1 194	1 129	1 095
Saint-Thibault-des- Vignes	6 522	6 363	6 597	Guermantes	1 171	1 219	1 319
Pomponne	4 071	3 623	3 381	Lesches	751	702	671
Chanteloup-en-Brie	3 979	2 552	1 874	Jablines	693	666	635
Ferrières-en-Brie	3 464	2 310	2 164	Bussy-Saint-Martin	691	727	728
Collégien	3 426	3 181	3 181	Jossigny	689	648	656
Dampmart	3 412	3 211	3 116	Carnetin	463	477	447

Marne et Gondoire 107 098

97 097 86 835

Source: Insee

DÉCISIONS DE BUREAU

Séance du 27 janvier

Création d'un carrefour giratoire à la sortie 10 de l'A104 et d'une voie verte.

Le département mène l'opération avec le soutien de la Région. Le giratoire doit réduire l'encombrement sur la D10 et donc sur l'autoroute elle-même, par les véhicules empruntant la sortie. Situé à la sortie de la bretelle sud-nord, le giratoire permettra de tourner aussi bien en direction de Saint-Thibault qu'en direction de Torcy.

Une voie verte franchira l'autoroute. Cette liaison pour piétons et cycles fera 600 mètres de la D418 à Saint-Thibault jusqu'à la route d'accès à l'Île de loisirs côté Torcy. Financé par Marne et Gondoire, ce tronçon permettra de relier les liaisons douces situées de part et d'autre de l'autoroute.



L'emplacement du futur giratoire

Consultations d'entreprises pour des travaux d'assainissement :

- rue de la Croix, cour des Gros et cour des Courants à Carnetin :
- rues des Chênes, des Pierres, Beauséjour, avenue Claire et impasse Blondel à Pomponne;
- · Impasse des Heurteaux à Lagny.



Rénovation d'un bâtiment en meulière de l'ancien hôpital de Lagny par Emmaüs habitat

Garanties des emprunts contractés par :

- Foyers de Seine-et-Marne pour la construction d'un EHPAD de 100 chambres et Emmaüs habitat pour la construction de logements sociaux dans le Parc Saint-Jean à Lagny.
- 3F pour la construction de logements sociaux à Bussy-Saint-Georges et à Chanteloup-en-Brie.

Création de postes :

- Un médiateur pour le quartier Orly parc à Lagny, ce qui portera l'effectif à 4 agents (postes co-financés par l'État par conventions Adulte-relais).
- Un agent pour la Maison de services au public. Celle-ci est située au centre social Mix-City à Lagny et accueille un public de nombreuses communes environnantes (1750 personnes accueillies en 2019). Ce 2º poste répond à la hausse des visites et vise à obtenir la labellisation Maison France Services.
- Deux opérateurs pour le centre de supervision urbain (centre de visionnage des caméras de vidéo-protection) situé au poste de police municipale de Lagny et qui va œuvrer aussi pour les communes à l'entour.

Groupements de commande :

- avec les communes de Chanteloup, Conches, Guermantes, Saint-Thibault et Bussy-Saint-Georges pour la papeterie.
- au sein du syndicat départemental des énergies pour les consommations de gaz et électricité des bâtiments intercommunaux.

OÙ EST-CE ?

Envoyez-nous vos réponses :

Dans quelles communes de Marne et Gondoire ont été prises ces photos ?





Réponses du dernier numéro :



Chemin de promenade le long du ru de la Brosse à Bussy-Saint-Martin



Place Marcel Rivière dans le quartier Orly parc à Lagny.

BRIÈVEMENT

Le 22 janvier, l'Union régionale des professionnels de santé, le Grand hôpital de l'est francilien et la communauté d'agglomération organisaient une rencontre entre médecins généralistes du secteur et jeunes internes de l'hôpital de Jossigny. Thibaud Guillemet -vice-président de Marne et Gondoire- et Geneviève Sert, vice-présidente du département y participaient. Le docteur Couderc, établi à Chanteloup, témoignait de la qualité de vie à Marne et Gondoire.

IDÉE LECTURE



Le bilan d'activité 2019 de Marne et Gondoire est en ligne sur www.marneetgondoire.fr Brochure disponible dans les mairies.

Dire qu'il va falloir attendre un an pour connaître la suite...